

Officine Expo : De l'utilité de la mise en place des pratiques collaboratives médecins-pharmaciens...

- ◆ Chronique
- ◆ Revue de presse
- ◆ Dates à retenir

Pr Najja HAJJAJ - HASSOUNI

CHRONIQUE

Officine Expo : De l'utilité de la mise en place des pratiques collaboratives médecins-pharmaciens.

Par Abderrahim Derraji, Docteur en pharmacie

La Journée mondiale des pharmaciens, qui a été célébrée le 25 septembre dernier, a mis en lumière un fait désormais incontestable : **les pharmaciens ne sont plus seulement des dispensateurs de médicaments, mais des acteurs essentiels du parcours de soins.** Sous le thème «Les pharmaciens répondent aux besoins de santé mondiaux», l'Organisation mondiale de la santé (OMS) et la Fédération internationale pharmaceutique (FIP) ont rappelé l'importance de leur rôle dans un contexte de transformation des systèmes de santé.



Cette approche qui conditionne la pérennité de la profession, a figuré parmi les thématiques programmées lors du Salon Officine Expo, qui s'est tenu les 7 et 8 février à Marrakech.

En effet, une table ronde intitulée «*Les pratiques collaboratives médecin - pharmacien pour une meilleure prise en charge du patient*» a été organisée lors de ce conclave. Cette table ronde a réuni huit experts, tous convaincus de la nécessité d'impliquer les pharmaciens dans la prévention et le dépistage précoce des maladies, de renforcer la collaboration entre médecins et pharmaciens pour la prise en charge des maladies psychiatriques et d'autres pathologies chroniques.

Aujourd'hui, les pharmaciens ne se contentent plus de délivrer des ordonnances. Ils interviennent activement dans la prévention, le suivi des maladies chroniques, la vaccination et l'éducation thérapeutique des patients. Leur proximité avec la population et leur expertise en font des relais privilégiés pour garantir l'observance des traitements, détecter les risques médicamenteux et orienter les patients au sein du système de santé. Cette évolution s'inscrit dans une logique de collaboration interprofessionnelle, promue par la FIP et adoptée par de nombreux pays.

Les protocoles de coopération entre pharmaciens et autres professionnels de santé se multiplient, permettant un transfert d'activités qui allège la pression sur les médecins tout en améliorant la prise en charge des malades. Ces dispositifs encadrent, par exemple, la gestion des soins non programmés, le renouvellement des traitements chroniques, l'ajustement des posologies sous certaines conditions ou encore l'accompagnement des patients en téléconsultation. **Ces nouvelles missions nécessitent bien sûr une formation adaptée et le respect de normes strictes,** mais

elles offrent une réponse concrète aux défis d'accessibilité aux soins, notamment dans les zones sous-médicalisées.

L'intégration des tests rapides d'orientation diagnostique (TROD) en pharmacie, comme c'est le cas en France, illustre parfaitement cette mutation du métier. En détectant précocement certaines pathologies et en assurant un suivi rapproché des patients, les pharmaciens contribuent directement à la prévention et à la lutte contre les maladies infectieuses. De même, leur rôle dans l'extension de la couverture vaccinale est désormais reconnu et encouragé dans de nombreux pays.

Cependant, ces avancées ne doivent pas faire oublier les défis majeurs auxquels la profession est confrontée dans de nombreux pays. Parmi ces défis, les pénuries de médicaments représentent une difficulté grandissante, impactant autant les patients que les soignants. Le pharmacien, en première ligne face à ces ruptures, doit jongler entre gestion des stocks, réorientation thérapeutique et communication avec les prescripteurs pour assurer la continuité des traitements.

Loin d'être un simple rouage du circuit du médicament, le pharmacien devient un véritable acteur de la santé publique, à la croisée des attentes des patients et des exigences des politiques de santé. Dans un monde où l'accès aux soins est un enjeu crucial, **il est plus que jamais nécessaire de reconnaître et de valoriser son rôle dans une approche collaborative et intégrée des soins.**



Assistance

OFFICINE EXPO EN PHOTOS



Pharma Africa Meeting : «Accès aux médicaments et aux vaccins en Afrique»



Table Ronde : Mésusage des médicaments et compléments alimentaires



Table Ronde : Les pratiques collaboratives médecins-pharmaciens



D^r Mimoun Fredi



D^r Luc Besançon



Dr Ahmed Bennis



Assistance



La santé intégrative à l'officine : vers une approche Holistique
 Dr A. Touhami, Dr R. Chbani-Idrissi , F. Petitjean et D' L. Hamizi



D' Jean Pierre Bonnet, D' Abdelkrim Hamrouni et P' Mohamed Ben Amar
 Des fidèles d'Officine Expo



Séance «Pharmaciens Incroyables Talents» :
 D' Hassan Benjelloun, D' Nouzha Skalli, D' Meriem Tazi et D' Hajar Bouali



Dr Aicha Zahi



Dr Jacques Buxeraud



Retrouvaille: Pr R. Soulaymani, Dr J. Abdallah, Dr A. Derraji, Dr A. Hamrouni et Dr N. Rguibi



Comprendre et améliorer l'adhésion aux nouveaux traitements de l'obésité



Les nouveaux traitements contre l'obésité, comme le sémaglutide (Ozempic/Wegovy), sont de plus en plus mis en avant en raison de leur efficacité pour la perte de poids et de leurs bienfaits sur diverses maladies. Pourtant, une étude récente révèle qu'au bout de 12 mois, 60 % des patients arrêtent leur traitement. Une revue scientifique récente explore les raisons de cette non-adhésion et propose des pistes pour y remédier.

Le premier obstacle survient dès l'obtention de l'ordonnance. Certains patients ne démarrent même pas leur traitement, souvent influencés par la manière dont leur médecin le leur présente. Une approche empathique et pédagogique, insistant sur les bénéfices et les risques, peut les aider à franchir cette première étape. Il est également essentiel d'expliquer aux patients que ces médicaments ne sont pas une «solution de facilité», mais **un véritable traitement médical contre une maladie chronique**. Beaucoup hésitent en raison d'un sentiment de culpabilité ou de l'idée que ces traitements remplaceraient les efforts liés au mode de vie. Pourtant, ces médicaments sont prescrits non seulement pour la perte de poids, mais aussi pour la réduction des risques de maladies comme l'hypertension ou le diabète. Une autre barrière majeure reste le coût : ces traitements étant souvent onéreux et mal remboursés, de nombreux patients renoncent dès le départ.

Même lorsque le traitement est initié, son suivi peut poser problème. La montée en dose progressive, indispensable pour éviter les effets secondaires, peut s'avérer frustrante pour les patients qui n'observent pas immédiatement de résultats. Certains

abandonnent rapidement leur traitement, persuadés que le médicament n'a pas l'effet escompté.

Par ailleurs, les effets secondaires peuvent aussi freiner l'adhésion. Un accompagnement médical adapté, permettant une augmentation plus progressive de la dose et un ajustement personnalisé, pourrait limiter ces abandons précoces. Un suivi médical rapproché, avec des consultations avant chaque augmentation de dosage, pourrait permettre de mieux gérer les attentes et d'adapter le traitement aux tolérances individuelles.

L'abandon du traitement reste cependant le principal défi. Beaucoup de patients arrêtent leur médication une fois un certain poids perdu, pensant qu'ils n'en ont plus besoin. Or, ces médicaments traitent une maladie chronique : les interrompre entraîne bien souvent une reprise progressive du poids perdu. Ce phénomène est encore mal compris et nécessite un travail d'information en amont. Le parallèle avec d'autres maladies chroniques peut être utile : **on ne cesse pas un traitement antihypertenseur une fois la tension normalisée, de la même manière que l'on ne devrait pas arrêter un médicament contre l'obésité dès que l'objectif initial est atteint.**

Une autre cause fréquente d'abandon est la déception liée à des attentes irréalistes. Si la perte de poids espérée n'est pas atteinte, certains patients jugent le traitement inefficace et l'interrompent, alors même qu'il leur apporte des bénéfices cliniques importants. Un travail d'éducation sur les résultats moyens et les objectifs réalistes permettrait de réduire ce phénomène.

Alors que l'utilisation de ces médicaments se généralise, leur acceptation et leur suivi devraient progressivement s'améliorer. En attendant, les professionnels de santé ont un rôle clé à jouer pour accompagner leurs patients et les aider à tirer pleinement parti de ces traitements prometteurs.

Source : medscape.com

Vapotage de substances psychoactives en France : un danger sous-estimé

De nouveaux cas d'intoxications graves liés au vapotage de substances psychoactives, notamment des cannabinoïdes de synthèse, ont été signalés. Contrairement aux idées reçues, ce mode de consommation ne réduit pas les risques associés à ces substances, mais peut au contraire les aggraver en accélérant leur action dans l'organisme.

Les adolescents sont particulièrement exposés à cette pratique, qui se répand via les réseaux sociaux. Certains utilisent des cigarettes électroniques pour inhaler des e-liquides contenant du cannabis ou des cannabinoïdes de synthèse. Ces produits, souvent acquis sur Internet, dans la rue ou via des connaissances, présentent un effet

supérieure à celui engendré par le cannabis classique et peuvent entraîner des effets imprévisibles.

Classés comme stupéfiants, ces cannabinoïdes de synthèse exposent à de graves risques sanitaires : troubles psychiatriques (hallucinations, crises de panique, idées suicidaires), atteintes cardiovasculaires (tachycardie, douleurs thoraciques), troubles digestifs (nausées, vomissements) et même des pertes de connaissance, des convulsions ou une addiction sévère avec syndrome de sevrage.

Depuis 2019, les autorités sanitaires surveillent ces pratiques grâce à une enquête menée par les Centres d'évaluation et d'information sur la pharmacodépendance-addictovigilance (CEIP-A), en collaboration avec Drogues Info Service et les centres antipoison.

Les données de 2021-2022 révèlent une hausse des intoxications, notamment chez les mineurs, avec de nouveaux cas d'hospitalisation signalés en 2024 après consommation de PTC par vapotage.

L'analyse des e-liquides montre que certains contiennent exclusivement des cannabinoïdes de synthèse, parfois mélangés à d'autres substances comme des benzodiazépines de synthèse, augmentant ainsi le risque d'effets secondaires graves et inattendus. Face à la banalisation de ces pratiques, il est essentiel d'intensifier la prévention et d'alerter sur les dangers méconnus du vapotage de substances psychoactives.

Source : ANSM

Vaccins contre le Covid-19 : une surveillance continue qui confirme leur sécurité

Les rapports de pharmacovigilance 2023-2024 sur les vaccins contre la Covid-19 en France (Comirnaty, Spikevax, Nuvaxovid et Vidprevtyn Beta) confirment leur profil de sécurité. Ces enquêtes, menées par les Centres régionaux de pharmacovigilance (CRPV), analysent les déclarations d'effets indésirables rapportées par les professionnels de santé et les patients.

Les résultats montrent que la majorité des effets indésirables signalés ne sont pas graves. Pour Nuvaxovid et Vidprevtyn Beta, aucun nouveau signal de sécurité n'a été identifié, y compris chez les femmes enceintes et allaitantes.

Concernant Comirnaty, un signal potentiel de neuropathies à petites fibres, caractérisé par des douleurs de type brûlure aux extrémités, a été relevé. Pour Spikevax, quelques rares cas de fatigue chronique ont été rapportés. Ces événements sont en cours d'investigation par l'ANSM et les CRPV en lien avec l'Agence européenne des médicaments (EMA).

Un cas de sclérose latérale amyotrophique (SLA) a été signalé après vaccination par Comirnaty. Après analyse collégiale, aucune relation de causalité n'a été retenue. Les données actuelles en France et en Europe ne montrent aucun lien entre la vaccination contre la Covid-19 et la SLA.

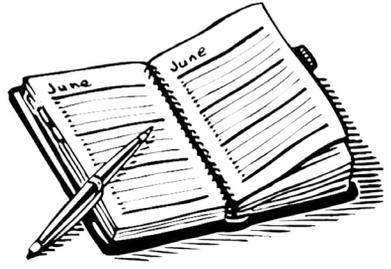
Face à ces résultats, l'ANSM adapte son dispositif de surveillance. Les vaccins contre le Covid-19 font désormais l'objet d'une analyse continue des cas marquants par les experts des CRPV. Cette surveillance permettra d'identifier rapidement d'éventuels nouveaux signaux de sécurité et de prendre les mesures nécessaires.



L'ANSM s'appuiera sur ses comités scientifiques pour l'évaluation des données à venir. Par ailleurs, l'autorisation de mise sur le marché du vaccin Vidprevtyn Beta a été abrogée en mars 2024, et Nuvaxovid reste peu utilisé en France.

Source : ANSM

DATES À RETENIR



8 et 9 mars 2025

Pharmagora Plus

8-9 mars 2025 • Paris, Porte de Versailles

Le Futur de la Pharmacie

9 et 10 mai 2025

11^{ème} Édition du Salon International de la Parapharmacie, du Paramédical et du Bien être.



30 avril au 2 mai 2025

FORUM PHARMACEUTIQUE INTERNATIONAL

L'APPORT DE L'INTELLIGENCE
ARTIFICIELLE DANS LE SECTEUR PHARMACEUTIQUE

 30 Avril 1 & 2 Mai 2025  Palais des Congrès de Tunis

31 aout au 3 septembre 2025



83rd FIP World Congress
of Pharmacy and Pharmaceutical Sciences
copenhagen2025.fip.org

